

# VILLE DE BESANÇON

## Coordination Administrative

### COMPTE RENDU DÉTAILLÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 2004

L'Assemblée Communale s'est réunie le jeudi 16 septembre 2004 sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

**Etaient présents :** Mme Joëlle SCHIRRER, M. Jean-Claude ROY, M. Vincent FUSTER (à compter de la question 5), Mme Rosine CHAVIN-SIMONOT (à compter de la question 5), M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Danièle TETU, M. Jacques MARIOT, M. Jean-Claude CHEVAILLER, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA (à compter de la question 5), Mme Françoise FELLMANN, M. Michel ROIGNOT (jusqu'à la question 27), Mme Marie-Guite DUFAY, Mme Paulette GUINCHARD-KUNSTLER, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Jacqueline PANIER, Mme Françoise PRESSE, Mme Danièle POISSENOT, Mme Corinne TISSIER, M. Michel LOYAT, M. Patrick BONTEMPS, M. Benoît CYPRIANI, M. Yves-Michel DAHOUI (à compter de la question 5), M. Patrick BOURQUE, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Denis BAUD, Mme Catherine BALLOT, M. Bruno MEDJALDI, M. Eric ALAUZET, M. Christophe LIME, Mme Annie MENETRIER, M. Franck MONNEUR, Mme Annaïck CHAUVET, M. Emmanuel DUMONT, M. Abdel GHEZALI, M. Sébastien MAIRE, Mme Sylvie JEANNIN, M. Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, M. Didier GENDRAUD, M. Jean ROSSELOT, Mme Martine ROPERS, Mme Claire CASENOVE, Mme Catherine PUGET, M. Bernard LAMBERT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Nicole WEINMAN, Mme Françoise BRANGET, M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, M. Pascal BONNET, M. Michel JOSSE.

**Secrétaire :** M. Sébastien MAIRE.

**Absents :** M. Vincent FUSTER (jusqu'à la question 4), Mme Lucille LAMY, Mme Rosine CHAVIN-SIMONOT (jusqu'à la question 4), Mme Martine BULTOT, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA (jusqu'à la question 4), M. Michel ROIGNOT (à compter de la question 28), Mme Nicole DAHAN, M. Yves-Michel DAHOUI (jusqu'à la question 4), Mme Frédérique MOZER, Mme Karine GEIGER-SCHULLER.

**Procurations de vote :** M. Vincent FUSTER à M. Jacques MARIOT (jusqu'à la question 4), Mme Lucille LAMY à Mme Danièle POISSENOT, M. Michel ROIGNOT à M. Jean-Claude CHEVAILLER (à compter de la question 28), Mme Nicole DAHAN à Mme Béatrice FALCINELLA, M. Yves-Michel DAHOUI à M. le Maire (jusqu'à la question 4), Mme Frédérique MOZER à Mme Catherine BALLOT, Mme Karine GEIGER-SCHULLER à Mme Danièle TETU.

\* \* \*

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le Maire a attiré l'attention de l'Assemblée sur deux documents, l'un émanant de la Direction de l'Eau, l'autre évoquant la fête nationale des quartiers du 2 octobre prochain.

Puis il a présenté Mireille TILAGONE, nouvelle collaboratrice du Cabinet chargée des questions relatives aux quartiers, et M. FERREIRO-LOPES, nouveau Directeur des Bibliothèques et Archives Municipales.

\* \* \*

M. le Maire a ensuite évoqué les cérémonies du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération de Besançon, faisant le parallèle entre notre actualité locale, toute dédiée à la paix et les tumultes de l'actualité internationale, faite d'attentats, de prises d'otages, de carnages bouleversants. Il a demandé à l'Assemblée d'avoir une pensée pour toutes les victimes du terrorisme, femmes, hommes et enfants innocents, fauchés au meurtris par la haine et les fanatismes. M. le Maire a souhaité également que l'assemblée ait une pensée pour les otages français retenus en Irak, pour leur chauffeur syrien, pour les otages italiens, pour tous les otages...

Il a demandé que soit observée une minute de silence et de méditation afin d'exprimer notre solidarité avec tous ces innocents devenus malgré eux des pions dans un jeu qui s'est affranchi de toute règle, pour exprimer aussi notre rejet absolu du terrorisme et du fanatisme.

L'Assemblée a observé une minute de silence.

M. le Maire a annoncé la démission de M. CHIRIER, Conseiller Municipal, dont le remplaçant devrait être installé le 14 octobre prochain.

#### **1. Bilan de la saison estivale**

M. le Maire a dressé pour l'Assemblée le bilan de la saison estivale.

#### **2. SEM Citadelle – Remplacement d'un délégué au Conseil d'Administration**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a désigné Mme Claire CASENOVE pour siéger au Conseil d'Administration de la SEM Citadelle en remplacement de M. Pascal BONNET.

#### **3. Exercice 2004 – Autorisation de principe accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante – Bilan des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales**

L'Assemblée Communale, à l'unanimité, a donné acte de ce bilan à M. le Maire.

#### **4. Dénomination du Lycée des Gravieres Blancs – Avis du Conseil Municipal**

A l'unanimité, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur le changement de dénomination du Lycée des Gravieres Blancs en Lycée Adrien PARIS.

## 5. Commande publique et insertion par l'activité économique

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de mettre en œuvre une politique permettant de favoriser la réalisation d'achats à caractère social dans le cadre suivant :

Catégories d'intervention	Prestations éligibles	Montant maximum TTC en dépense annuelle
Travaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dégéantalisation de monuments et bâtiments historiques</li> <li>- Stockage, manutention, petites interventions sur monuments ou sépultures historiques dans les cimetières et sur patrimoine historique mineur</li> <li>- Petits travaux d'entretien, pose de mobilier, aménagements d'accès pour liaisons douces sur les espaces publics</li> <li>- Petits travaux de débroussaillage, entretien d'espaces verts sur sites naturels et espaces ouverts au public</li> <li>- Travaux de microforestage dans les forêts communales</li> <li>- Petits travaux de rénovation et second oeuvre dans les bâtiments communaux et de quartiers</li> </ul>	
<b>SOUS-TOTAL TRAVAUX</b>		<b>200 000 €</b>
Fournitures	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Boissons et consommables pour cocktails et buffets</li> <li>- Fournitures pour travaux dans logements municipaux</li> <li>- Mobilier urbain spécifique</li> <li>- Diverses fourn. pour animations enfants dans les services Culturels</li> <li>- Petites fournitures et produits d'entretien pour les écoles</li> <li>- Fournitures de bureau</li> </ul>	
<b>SOUS-TOTAL FOURNITURES</b>		<b>20 000 €</b>
Prestations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diffusion, distribution de tracts, affichettes infos, dépliants liés aux actions d'animations municipales</li> <li>- Enquêtes de circulation, d'usages de fréquentation des espaces publics</li> <li>- Entretien et prestations de propreté sur les espaces publics ou espaces naturels sur-fréquentés,</li> <li>- Entretien et rénovations sur mobiliers de l'espace public</li> <li>- Nettoyage, préparation de locaux municipaux ou de quartiers</li> <li>- Reconditionnement et recyclage de matériel informatique d'occasion</li> <li>- Petits transferts en maintenance de matériel et équipement</li> <li>- Réalisation de repas</li> <li>- Gardiennage et manutention à l'occasion de manifestations ou animations municipales</li> </ul>	
<b>SOUS-TOTAL SERVICES</b>		<b>200 000 €</b>

## **Ressources Humaines**

### **6. Direction de la Maîtrise de l'Energie – Recrutement du directeur et d'un ingénieur**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé le recrutement pour la Direction de la Maîtrise de l'Energie d'un Directeur ainsi que d'un ingénieur responsable des Etudes et Travaux Neufs dans les conditions suivantes :

- agents contractuels
- contrat de 3 ans avec possibilité de dénonciation à chaque échéance annuelle
- à leur échéance, prorogation uniquement par reconduction expresse.

## **Finances – Ressources budgétaires**

### **7. Restauration scolaire – Tarification des repas pour l'année scolaire 2004-2005**

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a approuvé les tarifs des repas dans les restaurants scolaires pour l'année scolaire 2004-2005 (à compter du 1/10/04)

**TARIFICATION DES REPAS  
ANNEE SCOLAIRE 2004-2005  
(A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2004)**

**Application de l'Arrêté Ministériel du 10 juin 2004**

Quotients familiaux en euros	Ressources annuelles 2002 (euros) prises en compte pour inscriptions année scolaire 2004-2005						Prix du repas Année scolaire 2003/2004	Prix du repas Année scolaire 2004/2005	Variation en euros
	1 enfant 1,5 part	2 enfants 3 parts	3 enfants 4 parts	4 enfants 4,5 parts	5 enfants 5 parts	6 enfants 5,5 parts			
QF <= 110	4 581	5 496	7 328	8 244	9 161	10 077	1,40 €	1,43 €	+ 0,03
110 < QF <= 225	9 393	11 258	15 012	16 888	18 765	20 642	1,94 €	1,98 €	+ 0,04
225 < QF <= 267	11 123	13 347	17 797	20 021	22 245	24 470	2,47 €	2,51 €	+ 0,04
267 < QF <= 385	16 033	19 239	25 653	28 859	32 066	35 272	3,00 €	3,06 €	+ 0,06
385 < QF <= 440	18 326	21 991	29 322	29 322	36 652	40 317	3,49 €	3,56 €	+ 0,07
QF > 440							3,99 €	4,07 €	+ 0,08
- Fréquentation partielle ou temporaire – Enfants habitant la Communauté d'Agglomération .....							4,13 €	4,21 €	+ 0,08
- Repas exceptionnel avec ticket .....							4,28 €	4,36 €	+ 0,08
- Enfants hors Communauté d'Agglomération – Enseignants .....							5,50 €	5,59 €	+ 0,09
- Prestation dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) – Formule panier repas .....							1,94 €	1,97 €	+ 0,03
- Fourneau Economique de Besançon – uniquement plats chauds .....							1,40 €	1,43 €	+ 0,03
<b>Hausse moyenne pondérée : + 1,99 %</b>									

- a fixé à 1,43 € l'unité la fourniture de plats chauds aux usagers du Fourneau Economique

- a fixé comme suit la tarification à appliquer :

. pour la fourniture de repas les mercredis et vacances scolaires aux associations et établissements publics suivants : les centres de loisirs Francas, la MJC de Palente, Sport Vacances, Bisonsports, le Centre de Loisirs du Barboux et la Maison de quartier de Montrapon – Fontaine Ecu

. pendant l'année scolaire aux restaurants scolaires des communes de Thise et Avanne-Aveney :

Prestation	2003	Propositions 2004	% augment.
Fourniture et livraison	3,34	3,41	+ 2,10
Fourniture, livraison et service à table	3,82	3,90	+ 2,09

#### 8. Animations sportives municipales - Tarification des activités et rémunération des maîtres nageurs

A l'unanimité, le Conseil Municipal a adopté :

- la tarification des activités d'animation sportive municipale pour la saison 2004-2005

	Tarif 2004/2005		Rappel tarif 2003/2004		% augmentation	
	Bisont. + CAGB	Hors CAGB	Bisont. + CAGB	Hors CAGB	Bisont. + CAGB	Hors CAGB
Ecoles de patinage et natation -année-	36,00	68,00	35,00	66,50	2,85	2,25
Stages sportifs durant les petites vacances La séance Patinage et Natation	3,10	5,90	3,00	5,70	3,33	3,50
Mercredi'Sport - année - trimestre	45,00 17,00	85,50 32,30	Nouvelle activité		-	-

- la rémunération des Maîtres-Nageurs dans le cadre des leçons de natation

- leçons collectives enfant : 2,00 € par inscrit et par séance
- leçons collectives adulte : 3,10 € par inscrit et par séance
- leçons individuelles : 6,80 € la leçon

## **9. Exercice 2004 – Transferts de crédits**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé les transferts de crédits intervenus en dépenses de fonctionnement et en dépenses d'investissement entre le 4 juin 2004 et 2 septembre 2004.

## **10. Exercice 2004 – Ouvertures de crédits reprises au budget par décisions modificatives – Crédits complémentaires par reprises sur les comptes de dépenses imprévues**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de procéder à divers ajustements de crédits, par décisions modificatives au budget de l'exercice courant et de doter certaines lignes de crédits complémentaires pour un montant global de 144 200 € par transfert du compte de dépenses imprévues fonctionnement inscrit au chapitre 022 du budget primitif 2004.

## **Garanties d'emprunts**

### **11. Société Anonyme Immobilière d'Economie Mixte de la Ville de Besançon – Travaux d'amélioration et d'aménagement dans divers immeubles à Besançon – Garantie par la Ville, à hauteur de 50 % d'un prêt de 396 000 € contracté auprès de la Caisse d'Epargne de Franche-Comté**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'accorder la garantie sollicitée. N'ont pas pris part au vote : M. FUSTER, M. LOYAT, Mme TETU, M. BOURQUE, M. BAUD, M. RENOUD-GRAPPIN.

### **12. Office Public Municipal d'HLM de Besançon – Opération de réhabilitation du bâtiment 6 rue Pesty à Besançon – Garantie par la Ville, à hauteur de 50 % d'un prêt complémentaire de 78 000 € contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'accorder la garantie sollicitée.

N'ont pas pris part au vote : M. BAUD, M. LOYAT, Mme POISSENOT, Mme CASENOVE.

### **13. Office Public d'HLM du Département du Doubs – Travaux d'amélioration de la qualité de service dans divers immeubles de Besançon – Garantie par la Ville, à hauteur de 50 % d'un prêt de 388 064 € contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'accorder la garantie sollicitée.

## **Subventions : Attribution, encaissement, réaffectation**

### **14. Enseignement Supérieur et Recherche – Fête de la Science 2004 - Manifestation «Besançon, le temps des étudiants» - Attribution de subventions**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'accorder :

- une subvention de 2 000 € à l'Association «Les Amis du Muséum de Besançon», chargée de l'organisation de la Fête de la Science 2004, la Ville intervenant en outre en terme de communication et de logistique

- une subvention de 3 000 € à l'Université de Franche-Comté et une subvention de 1 500 € à l'Association «Ça joue» pour l'organisation de la manifestation «Le temps des étudiants». La Ville assurera en outre d'importantes prestations de communication et de logistique.

N'ont pas pris part au vote : M. le Maire et M. l'Adjoint MAIRE.

### 15. Grand Prix de Bande Dessinée – Concours Universitaire Européen de Besançon – Soutien au CROUS

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de remettre un grand prix européen de 1 500 € dans le cadre du Grand Prix de Bande Dessinée qui se tiendra en septembre-octobre à Besançon.

M. l'Adjoint MAIRE n'a pas pris part au vote.

### 16. Subventions à des associations sportives

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'accorder les subventions suivantes :

#### *1 – pour participation aux compétitions nationales des sports collectifs*

		Automne 2004	Rappel : Printemps 2004
AS PALENTE ORCHAMPS	Hand ball féminines N3 + masculins en N3	3 429	1 905
BBCD	Basket féminines N3	1 905	1 905
BRC TENNIS	Tennis masculins 3 <sup>ème</sup> division	839	839
BRC FOOT Association	Football féminines D3	5 335	5 335
BVB	Volley masculins N2, féminines N3	7 241	7 241
ESB F	Hand ball féminines N1	5 335	5 335
ESB M	Hand ball masculins N3	1 905	1 905
OLYMPIQUE BISONTIN	Rugby Fédérale 3	5 335	5 335
TOTAL		31 324	29 800

#### *2 – pour organisation de manifestations et subventions exceptionnelles*

		Demande	Proposé
<b>ORGANISATION DE MANIFESTATIONS</b>			
<b>Franche-Comté Judo</b>	Open de judo 2004	2 500	1 000
<b>ESB.M</b>	Accueil club slovène RK CELJE en collaboration avec la délégation Tourisme	5 000	2 500
	<b>TOTAL MANIFESTATIONS</b>		<b>3 500</b>
<b>SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>Sport Nautique Bisontin</b>	Iron Tour prêt de matériel du club	300	300
TOTAL			<b>3 800</b>

### **3 – Programme : Animation sportive**

#### **3.1 Comités départementaux et clubs**

	<b>Automne 2004</b>	<b>Rappel Printemps 2004</b>
<b>CANOE KAYAK</b> Comité Départemental	2 020	2 020
<b>CYCLISME</b> Comité Départemental	2 020	2 020
<b>MULTISPORTS</b> Comité Départemental Olympique Sportif	2 020	2 020
<b>TENNIS DE TABLE</b> Comité Départemental	2 020	2 020
<b>VOLLEY BALL</b> Comité Départemental	2 020	2 020
<b>ATHLETISME</b> Comité Départemental	1 400	
<b>ASSOCIATION DES SPORTS DE GLACE BESANÇON</b>	1 515	1 000
<b>BESANCON SKATING CLUB</b>	3 030	4 310
<b>BESANÇON COMTE HOCKEY CLUB</b>	1 515	750
<b>TOTAL</b>	<b>17 560</b>	<b>16 160</b>

#### **3.2 - Vital'Eté**

- Ass. Sportive et d'Education Populaire ASEP (Animations karaté et cirque) :410 €
- Comité Départemental de Vol Libre : 400 €
- Besançon Vol Libre : 200 €
- Ass. Ritmo De Capoeira : 540 €

#### **4 – dans le cadre du «Tour de France»**

- Ass. de Sauvegarde du Patrimoine d'Epeugney: le «Géant du Tour» :  
2 000 €
- Comité Régional de Cyclisme: l'Etape du Jour (épreuves pour jeunes  
de 10 à 16 ans et accompagnement des lauréats aux Champs Elysées  
le 25 juillet) : 700 €

#### **5 – au sport amateur**

## SUBVENTIONS SPORT AMATEUR 2004

ATTEST	PAIE	OMS	TIRS	CANA	Club ou section	Discipline	Montant subvention 2004	Rappel subvention 2003	Premier versement Délibération 13 mai 2004	Deuxième versement Délibération 16 septembre 2004
x	x	1	56277	1250	ADORR	Course d'Orientation	115 €	101 €	57,50 €	57,50 €
x	x	5	15158	1194	AMICALE CYCLISTE BISONLINE	Cyclisme	1 359 €	1 627 €	679,50 €	679,50 €
x	x	7	47531	48258	ANB	Natation	7 786 €	7 127 €	3 893,00 €	3 893,00 €
x	x	8	13768	1213	AQUA SPORT	Plongée	618 €	652 €	309,00 €	309,00 €
x	x	9	12253	1226	ARC CLUB	Tir à l'Arc	659 €	700 €	329,50 €	329,50 €
x	x	10	40190	33666	ARCHERS DU C.S.A.M.B. (Les)	Tir à l'Arc	1 689 €	1 812 €	844,50 €	844,50 €
x	x	12			ASEB	Roller Skate	906 €		453,00 €	453,00 €
x	x	13	56273	1217	ASGB	Patinage Artistique	3 563 €	2 616 €	1 781,50 €	1 781,50 €
		14	11883	1185	ASPTT	* Omnisports	13 545 €	10 500 €	6 772,50 €	6 772,50 €
		14	11883	1185	ASPTT	Badminton				
		14	11883	1185	ASPTT	Course sur route				
		14	11883	1185	ASPTT	Cyclisme				
		14	11883	1185	ASPTT	Foot				
		14	11883	1185	ASPTT	Ski				
		14	11883	1185	ASPTT	Tennis				
		14	11883	1185	ASPTT	Tennis de Table				
x	x	17	12269	1261	BALISE 25	Course d'Orientation	598 €	618 €	299,00 €	299,00 €
x	x	18	11668	1248	BASE BALL CLUB	Base Ball	679 €	1 112 €	339,50 €	339,50 €
x	x	19	181	1216	BBCD	Basket	7 745 €	6 633 €	3 872,50 €	3 872,50 €
x	x	20	45824	0	BESANCON ATHLETIC CLUB (BES AC)	Basket	1 833 €	1 771 €	916,50 €	916,50 €
x	x	21	56285	1235	BESANCON BOXE ANGLAISE	Boxe Anglaise	2 224 €	2 018 €	1 112,00 €	1 112,00 €
x	x	22	243176	0	BESANCON BTS (Boxe Totale Shidokan)	Full Contact	557 €	496 €	278,50 €	278,50 €
x	x	23			BESANCON COMITE HOCKEY CLUB	Hockey sur glace	2 327 €		1 163,50 €	1 163,50 €
x	x	26	49258	41396	BESANCON ESCRIME CLUB	Escrime	679 €	679 €	339,50 €	339,50 €
x	x	27	243164		BESANCON GYMNASTIQUE RYTHM.	* Omnisports	7 868 €		3 934,00 €	3 934,00 €
x	x	27	243164		BESANCON GYMNASTIQUE RYTHM.	Gymnastique loisir		1 153 €		
x	x	27	243164		BESANCON GYMNASTIQUE RYTHM.	Gymnastique rythmique		6 633 €		
		28	41955	46944	BESANCON HAND BALL CLUB	Handball		1 112 €		

ATTEST	PAIE	OMS	TIRS	CANA	Club ou section	Discipline	Montant subvention 2004	Rappel subvention 2003	Premier versement Délibération 13 mai 2004	Deuxième versement Délibération 16 septembre 2004
	x	29	12966	1237	BESANCON RACING CLUB	* Omnisports	8 333 €		4 166,50 €	4 166,50 €
	x	29	12966	1237	BESANCON RACING CLUB	Basket	2 760 €	2 739 €		
	x	29	12966	1237	BESANCON RACING CLUB	Cyclisme	700 €	885 €		
	x	29	12966	1237	BESANCON RACING CLUB	Escrime	3 172 €	3 172 €		
	x	29	12966	1237	BESANCON RACING CLUB	Tennis	1 248 €	1 189 €		
	x	29	12966	1237	BESANCON RACING CLUB	Tennis de Table	453 €	453 €		
	x	30	49293	1243	BESANCON TRIATHLON	Triathlon	1 957 €		978,50 €	978,50 €
					BHC	Hockey sur glace		3 316 €		
	x	31	11921	1205	BOUSBOTTE (La)	* Omnisports	762 €		381,00 €	
	x	31	11921	1205	BOUSBOTTE (La)	Foot	618 €	618 €		
	x	31	11921	1205	BOUSBOTTE (La)	Tennis de Table	144 €	206 €		
x	x	32	12047	1237	BRC FOOT	Foot	7 828 €	5 768 €	3 914,00 €	3 914,00 €
x	x	33	25542	23694	BREGILLE (A.S.C.C.)	Handisport torball	515 €	865 €	257,50 €	257,50 €
x	x	34	20039	19328	BSC	Patinage Artistique	3 934 €	3 584 €	1 967,00 €	1 967,00 €
x	x	37	12341	1239	BUDO CLUB	Judo	496 €	455 €	248,00 €	248,00 €
x	x	38	1206	1206	BVB	Volley	2 327 €	2 266 €	1 163,50 €	1 163,50 €
	x	42			CLAIRS SOLEILS BASKET CLUB	Basket	412 €	453 €	206,00 €	206,00 €
x	x	43	13575	32922	CLEMENCEAU SPORTING CLUB	Foot	6 386 €	4 944 €	3 193,00 €	3 193,00 €
					CLUB DE TIR BISONNIN	Tir		391 €		
	x	45	11872	1191	CPB	Lutte	5 170 €	5 211 €	2 585,00 €	2 585,00 €
	x	48	12363	7672	DOJO FRANC COMTOIS	* Omnisports	4 513 €	5 798 €	2 256,50 €	2 256,50 €
	x	48	12363	7672	DOJO FRANC COMTOIS	Aïkido	0 €			
	x	48	12363	7672	DOJO FRANC COMTOIS	Judo	4 513 €			
	x	48	12363	7672	DOJO FRANC COMTOIS	Karaté	0 €			
x	x	49	32271	6619	DON QUICHOTTE (A.S.)	Foot	1 442 €	1 236 €	721,00 €	721,00 €
x	x	50	43371	1231	DOUBS SUD ATHLE	Athlétisme	14 646 €	11 927 €	7 323,00 €	7 323,00 €
x		51			DYNAMIQUE BISONNINE	Gymnastique rythmique	1 606 €	741 €	803,00 €	803,00 €
x	x	53	52954	0	ENTRE-TEMPS	Escalade	1 040 €	992 €	520,00 €	520,00 €
x	x	54	32849	28175	ESB F.	Handball	6 427 €	5 623 €	3 213,50 €	3 213,50 €
x	x	55	29260	1192	ESB M.	Handball	3 934 €	3 996 €	1 967,00 €	1 967,00 €
	x	56	243184	0	ESPOIR CLUB DE BESANCON	Foot	618 €	1 236 €	309,00 €	309,00 €

ATTEST	PAIE	OMS	TIRS	CANA	Club ou section	Discipline	Montant subvention 2004	Rappel subvention 2003	Premier versement Délibération 13 mai 2004	Deuxième versement Délibération 16 septembre 2004
	x	57	14857	1263	ETOILE SPORTIVE ST FERJEU	* Omnisports	1 629 €		814,50 €	814,50 €
	x	57	14857	1263	ETOILE SPORTIVE ST FERJEU	Cyclisme	762 €	721 €		
	x	57	14857	1263	ETOILE SPORTIVE ST FERJEU	Tennis	373 €	355 €		
	x	57	14857	1263	ETOILE SPORTIVE ST FERJEU	Tennis de Table	494 €	556 €		
x	x	60			FOOT ET LOISIRS CLAIRS SOLEILS	Foot	412 €		206,00 €	206,00 €
x	x	61	14862	1229	FRANCAISE (La)	Haltérophilie	3 151 €	3 955 €	1 575,50 €	1 575,50 €
x	x	62			FRANCHE COMTE DANSE SPORTIVE	Danse sportive	0 €	0 €	0,00 €	0,00 €
x	x	63	20584	17668	FRANCHE COMTE JUDO	Judo	700 €	720 €	350,00 €	350,00 €
	x	64	46117	41693	FULL CONTACT	Boxe Américaine	803 €	721 €	401,50 €	401,50 €
	x	65	22115	1298	IKS A.S.E.P.	Karaté	836 €	1 074 €	418,00 €	418,00 €
x	x	66	11671	1218	INDEPENDANTE COMTOISE	* Omnisports	10 856 €		5 428,00 €	5 428,00 €
x	x	66	11671	1218	INDEPENDANTE COMTOISE	Gymnastique	6 386 €	6 262 €		
x	x	66	11671	1218	INDEPENDANTE COMTOISE	Gymnastique loisir	4 470 €	3 996 €		
x	x	67	57880	0	JEUNES FOOTBALLEURS DE PALENTE	Foot	206 €	412 €	103,00 €	103,00 €
x	x	68			JEUNES TURCS BESANCON	Foot	618 €		309,00 €	309,00 €
x	x	70	17972	9840	JUDO CLUB DE BESANCON	Judo	101 €	135 €	50,50 €	50,50 €
x	x	71	39693	38880	JUDO CLUB DU DOUBS	Judo	401 €	475 €	200,50 €	200,50 €
x	x	72	51924	44740	KARATE SPORT 25	Karaté	462 €	509 €	231,00 €	231,00 €
x	x	73	60202	0	MEDUSE	Plongée	482 €	482 €	241,00 €	241,00 €
x	x	74	52828	1198	MONTRAPON (A.S.C.)	Foot	2 472 €	4 326 €	1 236,00 €	1 236,00 €
x	x	75	1184	1184	OLYMPIQUE BISONNIN	Rugby	4 985 €	4 161 €	2 492,50 €	2 492,50 €
x	x	76	12260	1214	ORCHAMPS PALENTE A.S.	Foot	824 €	1 030 €	412,00 €	412,00 €
x	x	77	56422	7721	PALENTE ORCHAMPS H.B.	Handball	3 502 €	3 213 €	1 751,00 €	1 751,00 €
					PISTOLIERS DE BESANCON	Tir		2 142 €		
x	x	81	13841	13731	PKA	Karaté	1 291 €	1 400 €	645,50 €	645,50 €
x	x	82	50628	50356	PLANOISE SAINT FERJEU	Foot	2 678 €	3 708 €	1 339,00 €	1 339,00 €
		83	6628	0	PORTUGAIS DE BESANCON (A.S.)	Foot		618 €		
x	x	84	12672	0	PRES DE VAUX (U.S.)	Foot	3 708 €	3 090 €	1 854,00 €	1 854,00 €

ATTEST	PAIF	OMS	TIERS	CANA	Club ou section	Discipline		Montant subvention 2004	Rappel subvention 2003	Premier versement Délibération 13 mai 2004	Deuxième versement Délibération 16 septembre 2004
	x	85	14211	1232	PSB	* Omnisports		9 222 €		4 611,00 €	4 611,00 €
	x	85	14211	1232	PSB	Aikido	251 €		210 €		
	x	85	14211	1232	PSB	Foot	4 944 €		4 738 €		
	x	85	14211	1232	PSB	Handball	1 153 €		1 277 €		
	x	85	14211	1232	PSB	Judo	985 €		1 305 €		
	x	85	14211	1232	PSB	Tennis	859 €		1 001 €		
	x	85	14211	1232	PSB	Tennis de Table	1 030 €		1 091 €		
x	x	86	11330	1238	RING OLYMPIQUE BISON TIN	Boxe Anglaise		2 636 €	3 584 €	1 318,00 €	1 318,00 €
x	x	87	56287	50828	ROLLER HOCKEY	Roller Hockey		1 586 €	1 648 €	793,00 €	793,00 €
x	x	88	12671	9843	SAINT CLAUDE (La)	* Omnisports		15 778 €		7 889,00 €	7 889,00 €
x	x	88	12671	9843	SAINT CLAUDE (La)	Gymnastique	14 172 €		12 318 €		
x	x	88	12671	9843	SAINT CLAUDE (La)	Gymnastique loisir	1 606 €		906 €		
	x	89	37736		SATELLITE	* Omnisports		1 462 €		731,00 €	731,00 €
	x	89	37736		SATELLITE	Boxe Anglaise	865 €				
	x	89	37736		SATELLITE	Boxe Française	597 €		618 €		
x	x	90			SAUVEGARDE KARATE CLUB	Karaté		0 €			
x	x	91	36375	14805	SHOTOKAN (Le)	Karaté		543 €	645 €	271,50 €	271,50 €
	x	92	2557	1219	SNB	* Omnisports		9 763 €		4 881,50 €	4 881,50 €
	x	92	2557	1219	SNB	Aviron	5 479 €		6 839 €		
	x	92	2557	1219	SNB	Canoe Kayak	4 284 €		3 790 €		
x	x	94			SOCIETE DE TIR DE BESANCON	Tir		3 522 €		1 761,00 €	1 761,00 €
x	x	95	12257	775	TENNIS DE TABLE DE PLANOISE	Tennis de Table		370 €	412 €	185,00 €	185,00 €
x	x	97	233567	0	TURQUE DE BESANCON (A.S.C.)	Foot		618 €	618 €	309,00 €	309,00 €
					UFFB				2 060 €		
					UTINAM	Tir			1 071 €		
x	x	101	5589	1234	VELOTTTE (A.S.C.)	Foot		3 296 €	3 090 €	1 648,00 €	1 648,00 €
x	x	102	15309	1223	VOLANT BISON TIN	Badminton		2 863 €	3 749 €	1 431,50 €	1 431,50 €
					<b>TOTAL</b>			<b>218 872 €</b>	<b>210 455 €</b>	<b>109 436,00 €</b>	<b>109 436,00 €</b>

## 17. Subventions aux classes transplantées ou de découverte

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'accorder une subvention de 665,60 € à l'AROEVEN pour le séjour de 40 élèves de l'Ecole Primaire Champagne à Rochejean du 17 au 18 mai 2004.

## 18. Politique de la Ville et de l'animation – Subventions complémentaires exceptionnelles

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'accorder les subventions complémentaires suivantes :

Associations	Actions	Montant
MJC Besançon/Clairs-Soleils	Fêtes et événements à Clairs-Soleils (fête de Noël)	510 €
ASEP	Journée des Quartiers	300 €
Comité de Quartier Rosemont St-Ferjeux	Journée des Quartiers	300 €
TOTAL		1 110 €

N'ont pas pris part au vote : Mme MENETRIER, M. BAUD, Mme TISSIER, Mme FALCINELLA, M. CYPRIANI, M. MONNEUR.

## 19. Association des Jardins Familiaux de Besançon et environs – Attribution d'une subvention complémentaire

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention complémentaire de 9 871 € à cette association à titre de contribution au coût de l'animateur jusqu'au 31 décembre 2004.

N'ont pas pris part au vote : Mme FALCINELLA, Mme PRESSE.

## 20. 250<sup>ème</sup> anniversaire du Haras National – Subvention exceptionnelle

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'accorder une subvention de 2 500 € au Haras pour l'organisation d'un colloque sur le thème «Le cheval, richesse de Franche-Comté» dans le cadre des manifestations du 250<sup>ème</sup> anniversaire du Haras.

## 21. Subventions culturelles

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'allouer les subventions suivantes :

- Association «La Clé de Sol» 300 €
- Théâtre Envie 700 €

**22. Orchestre de Besançon – Bibliothèques Municipales – Ville d'Art et d'Histoire – Musée de la Résistance et de la Déportation - Encaissements et réaffectations de subventions**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé l'encaissement et la réaffectation des subventions suivantes :

- 1 404 € du Ministère de la Justice pour les prestations de l'Orchestre de Besançon – Franche-Comté dans le milieu carcéral

- 3 500 € de Musique Nouvelle en Liberté à l'Orchestre de Besançon – Franche-Comté dans le cadre de la diffusion de la musique contemporaine et soutien à l'exécution des œuvres écrites après 1960

- 30 500 € de la Région de Franche-Comté aux Bibliothèques pour l'opération de soutien à la lecture

- 3 575 € du Ministère de la Culture et de la Communication à la Bibliothèque Municipale pour des acquisitions

- 4 100 € de la DRAC pour les activités du service Patrimoine/Ville d'Art et d'Histoire pour l'année 2004

- 900 € du Centre National du Livre au Musée de la Résistance et de la Déportation pour enrichissement de ses fonds.

## **Culture**

**23. Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie – Restauration des collections – Programme 2004 – Demande de subvention et réaffectation – Comité de suivi de la restauration du tableau de Bronzino**

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a adopté le programme des travaux de restauration pour 2004 dont le coût est estimé à 39 389,05 €. Une subvention de 11 817 € sera sollicitée auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté

- a pris acte de la procédure de restauration du tableau de Bronzino telle que décrite dans le rapport.

**24. Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie – Exposition «Valère Novarina» - Signature d'une convention avec l'association «L'Union des Contraires»**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer la convention à intervenir avec l'Association «l'Union des Contraires», matérialisant les obligations des deux parties pour la présentation de l'exposition «Valère Novarina». La participation financière de la Ville est fixée à 6 100 € HT.

**25. Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie – Fixation du montant des droits de reproduction pour le tournage d'un document sur Courbet**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a fixé à 400 € le montant de ces droits de reproduction.

## Politique de la Ville

### 26. Appel à projet EQUAL – Campagne 2004-2008

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé la participation de la Ville au programme EQUAL pour le dépôt d'un dossier de candidature dans le cadre d'un 2<sup>ème</sup> appel à projet.

### 27. Association Départementale du Doubs pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte – Excédent 2003

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé l'encaissement d'une somme de 10 043,78 € correspondant à l'excédent sur la subvention versée à l'ADDSEA au titre de l'exercice 2003.

N'ont pas pris part au vote : Mme DUFAY, Mme PRESSE et Mme POISSENOT.

## Conventions - Contrats

### 28. Citadelle – Délégation de service public – Choix du titulaire et convention

A l'unanimité moins cinq abstentions, le Conseil Municipal :

- a décidé de déléguer à la SEM Citadelle la gestion du site de la Citadelle
- a autorisé M. le Maire à signer le contrat à intervenir
- a homologué les tarifs 2005 selon la grille tarifaire ci-après :

		Rappel 2004	Proposition 2005
Adulte			
	Haute saison	7 €	7,8 €
	Basse saison	7 €	7,2 €
Réduit			
	Haute saison	6 €	6,5 €
	Basse saison	6 €	6 €
Jeunes			
	Haute saison	4 €	4,5 €
	Basse saison	4 €	4 €
Forfait famille			
	Haute et basse saisons	38,2 €	40 €
Scolaires			
	Haute et basse saisons	3,5 €	4 €
Groupes			
	Haute et basse saisons	6 €	6,5 €
	réduit	5 €	5,5 €

- a décidé l'ouverture gratuite du site lors de trois journées en 2005 : le printemps des musées, la Journée du Souvenir et le 8 Septembre.

N'ont pas participé au vote : Mme FELLMANN, M. MARIOT, M. DAHOUI, M. LIME, Mme SCHIRRER, Mme CHAUVET, M. DUMONT, Mme CASENOVE, M. LAMBERT.

### **29. Contrat d'Initiative Territoriale – Programmation 2004**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a adopté la programmation 2004 du contrat CITE et a autorisé M. le Maire à solliciter les subventions ou confirmer les demandes de subventions pour les projets retenus pour le compte de la Ville de Besançon.

### **30. Musée du Temps – Dépôt vente librairie – Avenant à la convention du 31 mai 2002 passée avec la Librairie «Les Sandales d'Empédocle»**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer l'avenant à la convention liant la Ville à la librairie «Les Sandales d'Empédocle» en vue de créer un espace librairie à la boutique du Musée du Temps.

Cet avenant ramène à 9 % (au lieu de 12 %) le pourcentage sur le montant hors taxes des ventes des ouvrages mis en dépôt vente reversé à la Ville par le libraire.

### **31. Ensemble immobilier «Mission Locale Espace Jeunes», 1 rue de la Cassotte à Besançon – Bail de location par la SAIEMB au profit de la Ville de Besançon**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer le bail à intervenir avec la SAIEMB pour la location d'un appartement destiné à la Mission Locale.

N'ont pas participé au vote : M. FUSTER, Mme BALLOT, Mme POISSENOT, M. LAMBERT, Mme TETU, M. LOYAT, M. BOURQUE, M. BAUD, M. RENOUD-GRAPPIN.

### **32. Contrat de prestation avec le BRC Football SA - Saison 2004-2005**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer le marché de prestations à intervenir avec le BRC Football SA dont le montant hors taxes est fixé à 374 000 € (contrat d'un an à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2004).

## **Tourisme**

### **33. Mise en œuvre d'une signalétique touristique au cœur de la Ville de Besançon**

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- s'est prononcé favorablement sur un partenariat avec le Conseil Régional qui financera à hauteur de 46 033 € (80 %) la première tranche de mise en place de la signalétique touristique sur la base de 40 panneaux (coût pour la Ville : 11 509 €)

- a autorisé M. le Maire à signer la convention à intervenir en ce sens avec la Région de Franche-Comté.

## **Urbanisme – Actions foncières - Logement**

### **34. Opération Marché Beaux-Arts – Espaces extérieurs - Dernière phase de travaux - Aménagement de la place de la Révolution - Demande de subventions**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé :

- le lancement de la dernière phase de travaux qui concerne l'aménagement de la place de la Révolution, pour un coût estimé à 2 560 000 € TTC

- de solliciter ou confirmer les demandes d'aide financière des partenaires de la Ville que sont l'Etat, la Région de Franche-Comté, le Département du Doubs et le SYDED.

### 35. Mise en valeur du patrimoine du Centre Ancien - Opération «Besançon nettoie ses façades» - Attribution de subventions

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé l'octroi de subventions pour le ravalement de façades :

IMMEUBLE	PROPRIETAIRE / SYNDIC	FACTURES	TAUX	SUBVENTION
<b>RATTRAPAGE EXCEPTIONNEL (2003/2004)</b>				
<b>TROISIEME SECTEUR</b> (Place de la Révolution)				
12, Place de la Révolution	AGI/BIS 83, rue de Dole 25000 BESANÇON	24 752 €	10 %	2 475 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 dossier</b>	<b>24 752 €</b>	<b>-</b>	<b>2 475 €</b>
<b>SIXIEME SECTEUR</b> (Place de la Révolution)				
7, rue des Boucheries	M. VUILLEMIN Denis 11, rue de l'Hôtel de Ville 25600 SOCHAUX	5 140 €	20 %	1 028 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 dossier</b>	<b>5 140 €</b>	<b>-</b>	<b>1 028 €</b>
<b>SEPTIEME SECTEUR</b>				
16, rue d'Arènes	Cabinet BENOIT 4, rue d'Alsace 25000 BESANÇON	9 206 €	20 %	1 841 €
7, rue d'Arènes	Mme DESROCHES Andrée Chez M. DESROCHES Pierre 13, rue du Paterre 25330 CLERON	2 274 €	20 %	454 €
9, rue d'Arènes	M. DENIZOT Eric Syndic Bénévole 9, rue d'Arènes 25000 BESANÇON	3 580 €	20 %	716 €
6, rue du Grand Charmont	Copropriété 6, rue Grand Charmont M. BONNET Gérard 15, rue du stade 25800 VALDAHON	3 477 €	20 %	695 €

IMMEUBLE	PROPRIETAIRE / SYNDIC	FACTURES	TAUX	SUBVENTION
8/10, rue Richebourg	Syndic des copropriétaires « le Richebourg » Mme VELUT Madeleine 8, rue Richebourg 25000 BESANÇON	12 218 €	20 %	2 443 €
22, rue Richebourg 20, rue du Grand Charmont	M. NONOTTE Daniel 20, rue du Grand Charmont 25000 BESANÇON	9 860 €	20 %	1 972 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 dossiers</b>	<b>40 615 €</b>	<b>-</b>	<b>8 121 €</b>
<b>EN COURS</b>				
<b>HUITIEME SECTEUR</b>				
2, rue du Clos St-Amour	M. MAIRE Edmond Syndic des copropriétaires 2, Rue du Clos St-Amour 25000 BESANÇON	23 800 €	20 %	4 760 €
3 bis, rue Léonel de Moustier	TRILOGIE 31, rue Claude Pouillet 25000 BESANÇON	17 637 €	20 %	3 527 €
2, rue de Lorraine	Syndic des copropriétaires 2, rue de Lorraine 25000 BESANÇON	35 138 €	20 %	7 027 €
12, rue de Lorraine	AGI-BIS 83, rue de Dole 25000 BESANÇON	37 207 €	20 %	7 441 €
1, rue Morand/ 55, rue des Granges	GESTRIM 25, rue Proudhon - BP 193 25043 BESANÇON Cedex	24 139 €	20 %	4 827 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 dossiers</b>	<b>137 921 €</b>	<b>-</b>	<b>27 582 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>13 dossiers</b>	<b>208 428 €</b>	<b>-</b>	<b>39 206 €</b>

### 36. Modification du POS secteurs Nord et Est – Approbation de la procédure après enquête publique

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé la modification du POS Secteurs Nord et Est telle que soumise à enquête publique.

### 37. Permis de construire – Remise de pénalités pour retard de paiement des taxes d'urbanisme à M. Marc BOURDIN

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé la remise gracieuse des pénalités (77 €) prévues à l'encontre de M. Marc BOURDIN.

### **38. Syndicat Intercommunal Besançon-Thise-Chalezeule – Servitude d'assainissement**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de répondre favorablement à la demande de servitude présentée par le Syndicat Intercommunal de Besançon-Thise-Chalezeule concernant le passage d'une canalisation d'assainissement sur des terrains appartenant à la Ville de Besançon et situés sur la commune de Chalezeule (indemnité de 147,27 €).

M. le Maire a été autorisé à signer l'acte à intervenir.

N'ont pas pris part au vote : M. FUSTER, M. LOYAT et M. CHEVAILLER.

### **39. Acquisition d'un ensemble immobilier 4 B rue Léonard de Vinci à l'ARTS**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de procéder à l'acquisition d'un ensemble immobilier propriété de l'ARTS, sis 4 B rue Léonard de Vinci pour un montant de 1 250 000 €.

Le paiement s'effectuera en deux temps :

\* 550 000 € à la signature de l'acte en octobre

\* le solde soit 700 000 € en septembre 2005.

### **40. Pôle Santé «Hauts du Chazal – Jean Minjot» - Echange de terrains avec le CHU de Besançon, rue de Dole**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de procéder à un échange de terrains avec le CHU de Besançon, rue de Dole :

- le CHU cède à la Ville : 1 500 m<sup>2</sup>

- la Ville cède au CHU : 1 500 m<sup>2</sup>.

L'échange se fera sans soulte et les frais d'acte seront partagés pour moitié entre les deux parties.

N'ont pas pris part au vote : M. le Maire, M. ROIGNOT, Mme GUINCHARD-KUNSTLER, Mme WEINMAN.

### **41. Aliénation de l'ancienne Ecole Jean Jaurès 30 rue du Caporal Peugeot à HDL**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé :

- le déclassement du terrain d'assiette de l'ancien groupe scolaire Jean Jaurès d'une contenance globale de 4 160 m<sup>2</sup> du domaine public communal

- d'aliéner à HDL une partie de cet ensemble, soit 2 922 m<sup>2</sup> pour une somme de 440 000 € (premier versement de 50 000 € à la signature de l'acte courant octobre, le solde soit 390 000 € au plus tard le 15 mars 2005).

### **42. Aliénation d'un appartement 58 B rue de Chalezeule à l'OPMHLM**

Cette question a été retirée de l'ordre du jour.

#### **43. Aliénation de deux terrains communaux 8 rue Einstein à la SCI CHARLES et la SAS CMPI**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé :

- d'aliéner deux terrains communaux 8 rue Einstein soit :

- . 3 041 m<sup>2</sup> à la SAS CMPI au prix de 72 086,05 € TTC
- . 1 748 m<sup>2</sup> à la SCI CHARLES au prix de 41 435,85 € TTC

- de maintenir le principe de l'instauration d'une servitude publique de conduite d'eau de diamètre 200 mm permettant d'assurer la sécurité de desserte de la Zone d'Activité des «Champs Montants» depuis la rue Einstein et ce sur la propriété SCI CHARLES ainsi que sur les deux terrains objet de la vente.

La délibération du 13 décembre 1999 portant sur le même objet est abrogée.

#### **44. Démolition de patrimoine immobilier de la Ville – Aide au relogement des locataires – Participation financière aux frais de déménagement**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de verser à M. Pierre MARION une participation financière de la Ville à ses frais de déménagement soit 441,37 €.

#### **45. ZAC Les Hauts du Chazal – Compte rendu annuel à la collectivité – Bilan arrêté au 31.12.2003**

A l'unanimité moins 8 abstentions, le Conseil Municipal :

- a approuvé le bilan révisé au 31 décembre 2003 qui fait apparaître :

au  
en dépenses TTC hors trésorerie de TVA : 37 966 K€ dont 11 228 K€ déjà réglés  
au 31.12.03

encaissés  
en recettes TTC hors trésorerie de TVA : 40 805 K€ dont 3 713 K€ déjà  
au  
31.12.03

- a approuvé l'engagement du concédant à l'opération qui ressort à 18 259 734 €  
TTC.

N'ont pas pris part au vote : M. le Maire, M. LOYAT, M. FUSTER.

#### **46. ZAC La Mouillère – Avancement du projet – Information synthétique du Conseil Municipal**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a pris acte du bilan d'avancement de cette opération.

**47. ZAC Pasteur – Compte rendu annuel à la collectivité au 30.06.2004 – Bilan de clôture au 31.12.2003 - Etat d'avancement de l'opération**

A l'unanimité moins 23 abstentions, le Conseil Municipal :

- a approuvé le bilan prévisionnel de cette opération dont les dépenses s'élèvent à 29 373 K€, c'est-à-dire approuver le bilan de clôture de la concession au 31.12.2003 et approuver le bilan prévisionnel au 30.06.04

- a approuvé l'engagement du concédant à l'opération et son échéancier tel qu'indiqué dans les tableaux ci-après :

	<b>Bilan 19.01.04</b>	<b>Bilan 30.06.04</b>	<b>Différentiel</b>
Participation	14 970	15 019	49
Remise d'ouvrage	3 294	3 442	148
Total	18 264	18 461	197

<b>En K€ HT</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>Total</b>
Participation	5 366	2 675	2 675	1 840	1 840	623	15 019

- a autorisé M. le Maire à signer l'avenant à la CPA prenant en compte l'argumentation des participations et remises d'ouvrages.

N'ont pas pris part au vote : M. le Maire, M. LOYAT et M. FUSTER.

### **Patrimoine - Travaux**

**48. Avenir du Territoire entre Saône et Rhin – Programme de travaux en espaces verts 2004 – Collines de Rosemont et Chaudanne – Demande de subventions**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé :

- d'approuver le plan de financement prévisionnel de ce projet estimé à 90 000 € TTC

- de solliciter des financements dans le cadre du programme «Avenir du Territoire entre Saône et Rhin»

- de solliciter les divers partenaires financiers (Etat, Région de Franche-Comté, Département du Doubs) à hauteur de 60 200 €.

**49. Maternelle Bregille Plateau – Restructuration des locaux – Approbation du plan de financement – Autorisation de signature des marchés**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'adopter ce projet dont le coût est estimé à 330 000 € TTC.

**50. Tour de la Pelote** – Etude préalable sur la restauration de la toiture – Signature d'une convention avec l'Etat, maître d'ouvrage de l'opération

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'adopter ce projet d'étude dont le coût est estimé à 21 492,77 € TTC. Le financement sera assuré pour 10 746,39 € par l'Etat et 10 746,39 € par la Ville.

**51. Bâtiment municipal 17 rue de la Grette** – Travaux d'aménagement pour locaux associatifs – Demande de subventions

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé :

- d'adopter ce projet de travaux d'aménagement dont le coût est estimé à 37 000 € TTC

- de solliciter la participation de la CAF et du Département du Doubs.

**52. Piscine La Fayette** – Réparation du sinistre affectant les dalles extérieures - Encaissement et réaffectation d'une indemnité de sinistre

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé l'encaissement et la réaffectation d'une indemnité de sinistre de 10 380 €.

### **Maîtrise de l'énergie**

**53. Installation de capteurs solaires au stade de la Malcombe** – Approbation du projet – Demande de subvention

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé :

- d'adopter ce projet dont le coût est estimé à 44 132,40 € TTC

- de solliciter la participation financière du FODEGEDER (22 381,50 €).

### **Eau - Assainissement**

**54. Mise en place de la commission de suivi de la Source d'Arcier**

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a décidé la mise en place de cette commission

- a désigné M. LIME, Adjoint et Mme DAHAN en qualité de suppléante pour représenter la Ville au sein de cette commission

- a décidé de solliciter le cas échéant, les aides de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse.

**55. Convention avec la Chambre d'Agriculture du Doubs** (Mission de Valorisation Agricole des Déchets – MVAD) pour l'établissement d'un dossier d'extension du plan d'épandage des boues d'épuration de la station d'épuration de Port Douvot

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a décidé de soumettre à l'approbation préfectorale un dossier d'extension de plan d'épandage des boues

- a décidé de solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau pour le financement de l'étude préalable à l'établissement de ce dossier dont le coût est chiffré à 25 380,66 € HT.

#### **56. Convention ASCOMADE – Recherche de substances polluantes dans l'eau**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de participer à l'étude menée par l'ASCOMADE pour la recherche de substances polluantes dans l'eau (participation de la Ville : 5 023,20 € TTC).

M. le Maire a été autorisé à signer la convention à intervenir avec l'ASCOMADE.

#### **57. Convention d'occupation du bâtiment de stockage des boues de la station d'épuration de Port Douvot - Stockage temporaire des mâchefers de l'usine d'incinération**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé :

- de mettre à disposition du SYBERT une partie de l'aire de stockage des boues de la station d'épuration de Port Douvot

- d'autoriser M. le Maire à signer la convention à intervenir avec le SYBERT qui porte notamment sur l'engagement du SYBERT à prendre en charge financièrement le surcoût engendré par l'élimination des boues sur une autre filière que celle de la valorisation agricole.

### **Divers**

#### **58. Syndicat Mixte d'Electricité du Doubs (SYDED) – Modifications statutaires**

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a approuvé les modifications des statuts du SYDED intégrant notamment la prise en compte de la maîtrise d'ouvrage des travaux d'intégration dans l'environnement des ouvrages du réseau de distribution publique d'électricité et validant la liste mise à jour des collectivités adhérentes.

N'ont pas pris part au vote : M. le Maire, Mme CHAUVET, M. ROY, M. DAHOUI, M. FUSTER, M. BOURQUE, M. LIME, M. GENDRAUD, Mme CASENOVE.

#### **59. Motion du groupe UMP-MPF**

M. BONNET a présenté la motion suivante portant sur la Rocade Nord-Est :

«La Ville de Besançon est convaincue de la nécessité d'achever la voie de desserte et de contournement tant pour s'inscrire en cohérence dans l'aménagement durable de l'axe Rhin-Rhône que pour répondre à la logique du PDU au même titre que l'optimisation des transports en commun d'agglomération.

Le choix de cette voie dite «petit contournement» ayant été fait de longue date, la RNO achevée, la rocade Sud dite des «Mercureaux» en cours d'élaboration, la rocade Nord-Est ne doit pas être abandonnée.

La détermination à réaliser cette voirie d'intérêt communautaire et au-delà, ne doit pas fléchir dans ces temps de contraintes budgétaires tant pour l'État que pour les collectivités territoriales. Le Contrat de Plan État-Région en cours y voit un moyen de «limiter les perturbations liées au mélange des trafics de transit et locaux».

La Ville de Besançon réaffirme donc sa volonté de voir réaliser cette rocade Nord-Est».

Cette motion a été rejetée à la majorité, 7 Conseillers ayant voté pour, 4 s'étant abstenus et 2 n'ayant pas participé au vote.

La séance est levée à 21 heures 30.

Hôtel de Ville, le 20 septembre 2004  
Le Maire,

Jean-Louis FOUSSERET.

Affiché à Besançon, le 21 septembre 2004  
Le Maire,

Jean-Louis FOUSSERET.